



Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE

Section de l'Aveyron

Fo.012@dgfip.finances.gouv.fr
<http://www.fo-dgfip-sd.fr/012/>

Rodez, le 5 décembre 2012

COMPTE RENDU D'ACTIVITE CAP locale n°1 (cadre A) du 5 décembre 2012

Les représentants **FO DGFIP** en CAP ont fait lecture d'une motion retraçant le courroux des cadres de la filière gestion publique. Nous vous invitons à la lire en annexe.

Cette CAP examinait la 2^{ème} phase de mutation des cadres A du département (mouvement de mutation à équivalence du 1^{er} mars 2012). A l'occasion de la 1^{ère} phase nationale (mutation sur poste comptable et mutation hors département), 2 cadres ont obtenu satisfaction : Mme VERGE chef de poste de l'Argence et Carladez est mutée chef de poste dans les Hautes Pyrénées et M LEROU, chargé de mission à la DDFIP a été mutée cadre non comptable dans le Lot et Garonne. De plus Mme BAUBIL a été promue IDIV libérant ainsi une place au service des domaines.

La direction départementale a déclaré 2 emplois vacants que la CAP devait doter :

- un emploi d'évaluateur au service des domaines
- un emploi de chargé de mission à la DDFIP (mission communication 2MR et PIE auprès de M Canouet)

Quatre cadres A du département avaient fait acte de candidature pour une mutation interne sur emploi non comptable, Mesdames RAMPINI, LEPELLEY et FOUGASSIES et M BOU. Deux cadres arrivaient hors département, Mme QUERE (DRFIP Paris) et M DA RONCH (DDFIP Cantal).

La CAP a procédé aux affectations en respectant les règles applicables jusqu'alors dans l'ex DGCP à savoir primauté des demandes internes sur les arrivées externes, et prise en compte de l'ancienneté (dans l'ex DGI seule l'ancienneté est prise en compte). Elle a écarté les demandes de Mesdames RAMPINI et FOUGASSIES au motif de leur nomination depuis seulement 6 mois sur leurs postes actuels. Elle a entériné :

- la mutation de M BOU sur le poste d'évaluateur des domaines (demande interne I12)
- la mutation de Mme LEPELLEY sur l'emploi de chargé de mission à la DDFIP (demande interne I7)
- la mutation de Mme QUERE en remplacement de M BOU adjoint au SIP de Rodez (demande externe I8)
- la mutation de M DA ROCH en remplacement de Mme LEPELLEY adjoint à la trésorerie de Villefranche de Rouergue (demande externe I6)

*A la différence des représentants du SNUI qui ont voté contre ces mutations au motif qu'un autre critère que l'ancienneté était pris en compte, les représentants **FO DGFIP** ont voté pour ces propositions d'affectation et de mutation.*

Les représentants du Personnel, titulaire et suppléante
Frédéric AZAM, Sandrine MONTIES